

---

Airolo, le 15 octobre 2020

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### Inauguration du parc éolien du Saint-Gothard

**La cérémonie officielle d'inauguration du parc éolien du Saint-Gothard a eu lieu ce matin, sur un col enneigé. Le conseiller d'État Claudio Zali, Directeur du Département du territoire, le Maire d'Airolo Franco Pedrini, le Directeur général des Services industriels de Genève (SIG) Christian Brunier et le Directeur de l'Azienda Elettrica Ticinese (AET) Roberto Pronini ont symboliquement activé les éoliennes devant les représentants des entreprises et institutions engagées dans le projet.**

Le montage des 5 éoliennes a été réalisé sur 2 ans pendant les mois d'ouverture du col, de juin à octobre. L'année 2019 a été consacrée à la construction des fondations, du réseau électrique et des accès aux éoliennes. En 2020, tous les éléments des éoliennes, tels que les mâts, les nacelles et les pales ont été transportés puis assemblés sur place. Les éoliennes sont actuellement en phase de mise en service et entreront progressivement en production d'ici novembre. L'été 2021 sera consacré à l'achèvement des travaux liés aux mesures de compensation environnementale et de réaménagement.

Le parc éolien se compose de 5 éoliennes, fournies par la société allemande Enercon, d'une puissance unitaire de 2,35 MW. Le parc produira entre 16 et 20 GWh par année et permettra de couvrir les besoins en électricité de tous les ménages de la Leventina. L'investissement total s'élève à 32 millions de francs et est supporté par les actionnaires de la société Parco eolico del San Gottardo SA: AET (70%), SIG (25%) et la municipalité d'Airolo (5%). Le parc bénéficiera de la subvention pour les énergies renouvelables accordée par la Confédération au travers du système de rétribution de l'injection (SRI), pendant une période de 20 ans.

Le projet du Saint-Gothard est le seul parc éolien actuellement en chantier en Suisse. Sa construction a débuté 18 ans après la présentation du premier projet, au terme de nombreuses études et d'une longue procédure d'autorisation. Les partenaires du projet se réjouissent de l'entrée en fonction du parc éolien qui représente une contribution importante à la réalisation des objectifs de la Confédération en matière de production d'énergie éolienne et une avancée concrète en faveur de la transition énergétique.

## **Plus d'informations**

### **AET**

Pietro Jolli, Responsabile Comunicazione Aziendale

+41 91 822 27 11

[pietro.jolli@aet.ch](mailto:pietro.jolli@aet.ch)

### **SIG**

Stéphanie Grandis Liuzzi, relations publiques, porte-parole

+41 79 548 94 71

[stephanie.grandis@sig-ge.ch](mailto:stephanie.grandis@sig-ge.ch)